

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 6 octobre 2020

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 30
Nombre de représentés : 04
Nombre de votants : 34

OBJET

Affaire n° 2020-108

**CESSION D'UNE PARCELLE DE
TERRAIN BATI CADASTREE
AM 1558, SISE 84 RUE DE SAINT-
PAUL, A MADAME NATHALIE
FRADELIN**

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 28 septembre 2020 et affichée le 29 septembre 2020.
- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

L'AN DEUX MILLE VINGT, le mardi six octobre, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni en mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette Clain Maillot, M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Zakaria Ali, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Barbara Saminadin, Mme Paméla Trécasse, Mme Aurélie Testan, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : M. Jean-Claude Adois (par M. Didier Amachalla), Mme Garicia Latra Abélard (par M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint), Mme Honorine Lavielle (par Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe), Mme Firose Gador (par Mme Annie Mourgaye).

Arrivée (s) en cours de séance : Mme Claudette Clain Maillot à 17h10, Mme Karine Mounien à 17h17, M. Bernard Robert à 17h37.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absents : Mme Gilda Bréda, M. Sergio Erapa, M. Patrice Casimir, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

.....
.....

Affaire n°2020-108

**CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN BATI CADASTREE AM 1558,
SISE 84 RUE DE SAINT-PAUL, A MADAME NATHALIE FRADELIN**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu la situation de la parcelle cadastrée section AM n° 1558 au plan de la Commune ;

Vu la délibération n°2019-022 du Conseil municipal réuni le 13 mars 2019 relative à la cession de ladite parcelle à madame Nathalie Fradelin et fixant au 31 janvier 2020 au plus tard la date de réalisation de la transaction ;

Considérant que la cession immobilière n'a pas été réalisée dans le délai fixé dans ladite délibération en raison de la réception tardive, le 15 janvier 2020, de la lettre de refus de prêt de l'organisme bancaire mandaté à cet effet ;

Vu le courrier de madame Nathalie Fradelin, daté du 25 mai 2020, renouvelant son souhait d'acquérir la parcelle bâtie communale cadastrée section AM n°1558 ;

Vu l'avis financier du Domaine actualisé le 15 juin 2020 fixant à 134 000 € hors taxes la valeur vénale de ce bien immobilier ;

Vu l'avis favorable des commissions « Aménagement –Travaux – Environnement » et « Logement – Habitat – Politique de la Ville » du 20 août 2020 ;

Vu le rapport présenté en séance du 6 octobre 2020 relatif à la cession d'une parcelle de terrain bâti cadastrée AM 1558, sise 84 rue de Saint-Paul, à Madame Nathalie Fradelin ;

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Annie Mourgaye, Mme Firose Gador),

DECIDE

Article 1 : d'abroger la délibération n°2019-022 du 13 mars 2019 ;

Article 2 : d'approuver le nouveau projet de cession à Madame Nathalie Fradelin de la parcelle de terrain bâti cadastrée AM 1558, sise à Le Port, 84 rue de Saint-Paul, au prix de 134 000 € hors taxes (Cent trente quatre mille euros) conforme à l'avis du Domaine actualisé le 15 juin 2020 ;

Article 3 : de fixer au 31 août 2021 au plus tard la date de signature de l'acte authentique de vente et de paiement du prix au comptant.

Article 4 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants à cette affaire.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**

The image shows a circular official stamp of the Commune du Port, Réunion. The stamp contains the text "COMMUNE DU PORT" at the top and "97420 REUNION" at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a rooster and a landscape. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be "A. P.". The signature is written in a cursive style and extends to the right of the stamp.

Envoyé en préfecture le 04/11/2020

Reçu en préfecture le 04/11/2020

Affiché le 04/11/2020



ID : 974-219740073-20201006-DL_2020_108-DE